

Code de fonction	540.142.00
Date édition	01.01.2020
Date modification	01.11.2021
Prochaine révision	01.11.2026
Service	SEN

DESCRIPTIF DE FONCTION TYPE

CHEF-FE DU SERVICE DE L'ENFANCE

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Description générale de la mission

Le titulaire de la fonction dirige le service de l'enfance, il est responsable d'appliquer la politique du Conseil administratif en matière d'enfance et d'encouragement au développement précoce de l'enfant. Il gère et développe, dans un esprit d'inclusion, le dispositif d'accueil de la petite enfance, supervise la mise en place de projets et d'actions de soutien à la parentalité, de transition entre la prime enfance et la vie scolaire et collabore étroitement avec l'ensemble des partenaires du domaine plus particulièrement avec le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) et le Département de l'Instruction Publique (DIP).

Epaulé par des cadres intermédiaires, il gère des équipes pluridisciplinaires et organise son service avec les moyens humains, techniques, administratifs et financiers nécessaires à la conduite de ses activités selon les orientations, les délais et les normes en vigueur.

Le chef du service de l'enfance apporte son expertise au Secrétaire général adjoint du pôle prestations, ainsi qu'au Conseiller administratif délégué. Il veille plus particulièrement à les conseiller pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Dans son action, il tient compte des besoins et des contraintes individuels et collectifs permettant la proposition de mesures adaptées. Il collabore et s'implique activement dans les différents projets communs, transversaux ou spécifiques de l'administration.

Activités principales

- Diriger le service conformément au descriptif de fonction général de chef de service
- Mettre en œuvre et développer la politique de l'enfance et d'encouragement précoce dans un esprit d'inclusion
- Développer, gérer et assurer l'exploitation des lieux d'accueil de la petite enfance et des modes alternatifs de garde
- Veillez au bon fonctionnement des lieux d'accueil de la petite enfance
- Assurer la conception stratégique des projets et des actions de soutien à la parentalité, ainsi que des mesures d'encouragement précoce
- Assurer la recherche de fonds et superviser la planification financière des projets
- Collaborer étroitement avec le GIAP, les écoles, les prestataires de service, les acteurs cantonaux concernés
- Superviser la mise à disposition des repas scolaires
- Offrir des activités parascolaires en étroite collaboration avec le GIAP
- Soutenir des activités scolaires notamment par l'octroi de subventions

- Assurer la prestation chèque-famille

Activité(s) complémentaire(s) :

- Développer un réseau avec les acteurs du domaine permettant une étroite collaboration
- Assurer une veille stratégique dans son domaine d'activité
- Réaliser toute autre tâche liée directement ou indirectement à la fonction

Compétences-clés et profil requis

- Master HES en travail social, en éducation ou en sciences sociales ou formation jugée équivalente
- Expérience confirmée dans un poste de direction
- Expérience dans la conduite de projets
- Très bonnes connaissances du réseau genevois dans le domaine
- Aptitude à diriger et à gérer du personnel
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'initiative
- Sens de la communication
- Approche orientée solutions

Position structurelle

La subordination et les rapports hiérarchiques sont décrits dans les organigrammes de la Ville de Vernier.

Descriptif(s) de fonction général(aux) lié(s) à la fonction

- Employé communal - 000.000.01
- Chef de service - 000.000.03